



**Chef National de l'AFN
Plateforme de campagne David G. Pratt
Première Nation de Muscowpetung
Territoire du Traité 4**

« Renforcer la Souveraineté Collective »

David Pratt s'engage à faire progresser les droits inhérents et issus des traités des Premières Nations à travers l'Île de la Tortue. Dans sa campagne en tant que Chef National de l'AFN, David abordera les défis complexes auxquels sont confrontées les Premières Nations, avec pour mission principale de soutenir nos nations des régions éloignées. Il est guidé par nos aînés et les connaissances ancestrales pour créer un avenir durable et prospère pour nos enfants, nos jeunes et les générations futures. Il croit en un travail assidu et sincère, suivant les mandats qui lui sont donnés par les Chefs en Assemblée.

Reconnaissant l'importance de la souveraineté collective, la campagne de David est dédiée à remettre en question les injustices historiques, à plaider pour la reconnaissance légale des droits des Premières Nations et à favoriser de véritables partenariats qui honorent l'autodétermination et l'autogouvernance. Sa plateforme tourne autour de sept piliers : Restitution des Terres, Justice, Logement, Guérison, Gestion des Urgences, FMMI2S+ et la mise en œuvre de la DNUDPI (Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones).

Restitution des Terres

- **Souveraineté des Ressources** : Affirmation de la souveraineté des Premières Nations sur les terres et ressources traditionnelles, exigeant la reconnaissance des droits inhérents et issus des traités.
- **Autonomisation Économique** : Plaidoyer en faveur d'opportunités économiques durables, basées sur la communauté et alignées sur les valeurs culturelles et la protection de l'environnement.
- **Partage des Revenus** : Pousser pour des accords de partage équitable des revenus avec le gouvernement fédéral et l'industrie, garantissant que la prospérité bénéficie directement aux communautés des Premières Nations.

Justice

- **Police Autogérée** : Tenir le gouvernement responsable de son engagement à faire de la police des Premières Nations un service essentiel basé sur nos propres lois et traditions.
- **Lutte contre la Surpopulation Carcérale** : Faire de la Stratégie de Justice Autochtone une priorité pour le Bureau National des Chefs et demander l'orientation des Chefs pour lutter contre la surpopulation carcérale.
- **Racisme Systémique** : Affirmer les mandats fournis par les Chefs en Assemblée pour garantir aux Premières Nations un accès équitable à la justice et pour identifier et éliminer activement le racisme systémique.



Logement

- Répondre à la Crise du Logement : Faire pression pour obtenir un financement accru pour le logement en réserve afin d'améliorer les conditions de vie pour le bien-être global de notre peuple.
- Logements sous Contrôle Communautaire : Affirmer le droit à l'autodétermination dans les programmes de logement et le développement des infrastructures, tout en remettant en question les contraintes fédérales.
- Logements Écologiques : Promouvoir des solutions de logement écoénergétiques et durables qui soutiennent l'environnement et réduisent le coût de la vie.

Guérison

- Santé Physique : Plaider pour un accès équitable aux services de santé, remettre en question la discrimination et les disparités dans le financement et les services destinés aux Premières Nations.
- Guérison des Traumatismes Intergénérationnels : Fournir des ressources et un soutien pour la guérison longue et complexe des traumatismes intergénérationnels et demander la reconnaissance fédérale de cet héritage.

Gestion des Urgences

- Protection de l'Environnement : Mettre l'accent sur le rôle des Premières Nations en tant que gardiens de l'environnement et plaider en faveur de politiques environnementales durables et de la reconnaissance du rôle clé que joue le savoir traditionnel dans la résolution de la crise climatique.
- Catastrophes Climatiques : Collaborer avec le gouvernement fédéral pour améliorer la réduction des risques de catastrophe et les stratégies d'adaptation au climat afin de protéger nos nations.
- Affirmation des Droits : Soutenir les dirigeants alors qu'ils cherchent à affirmer les droits de juridiction sur leurs terres et territoires traditionnels pour faire face aux risques pour la santé et la sécurité des Premières Nations.

Femmes, Filles et Personnes Autochtones Disparues et Assassinées, ainsi que 2SLGBTQ+

- Mise en œuvre du Rapport : Élaboration d'un plan de mise en œuvre avec le gouvernement fédéral pour suivre les progrès de tous les Appels à la Justice des FFPA2S+, et des Appels à l'Action de la Commission de Vérité et Réconciliation.
- Responsabilité et Plaidoyer : Tenir le gouvernement, la police et l'industrie responsables tout en continuant à sensibiliser et à plaider pour la justice pour les victimes et leurs familles.
- Mesures Préventives : Exiger un soutien pour des mesures préventives et des services de soutien qui protègent les femmes autochtones, les filles et les personnes 2SLGBTQ+ contre toutes les formes de violence.

Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones

- Consultation et Consentement : Exiger du gouvernement fédéral le respect des principes de consentement libre, préalable et éclairé dans tous les domaines concernant les droits et intérêts des Premières Nations.
- Lois et Juridictions Autochtones : Mettre au défi le gouvernement fédéral de reconnaître et de respecter les lois et juridictions autochtones en matière de gouvernance, de terres et de ressources.